

PRÉ-ÉTUDE DE FAISABILITÉ TIERS LIEU SOLIDAIRE DE NOGARO

Rapport d'aide à la décision
Juin 2021





Sommaire

Avant-propos 3

Qu'est-ce qu'un tiers lieu ?.....4

- > Lieux hybrides et définitions variables
- > Les étapes de création d'un tiers lieu

Qu'est-ce qu'un Tiers lieu Gers Solidaire ?.....6

- > Un dispositif solidaire et structurant
- > Les enjeux du dispositif
- > Les objectifs du dispositif
- > Les champs d'action du dispositif

Démarche de projet8

- > Qu'est ce qu'une pré-étude de faisabilité ?
- > Une étude en proximité
- > Phase 1 : Prendre le temps de l'immersion et de la rencontre
- > Phase 2 : Analyser les données recueillies
 - Déceler les enjeux locaux
 - Les acteurs locaux présents sur le territoire et gravitant autour du projet
- > Phase 3 : Mettre en dynamique les acteurs du projet
 - Secours catholique de Nogaro
 - Restos du coeur de Nogaro

Modélisation des tiers lieux 16

- > Un tiers lieu co-construit autour d'un plateau caritatif
- > Quatre types de projets
- > Et une variété d'actions

10 commandements 19

AVANT-PROPOS

Nous vivons dans un monde en mutation. Nos territoires ruraux font face à de grands défis avec de fortes inégalités. Et le tiers lieu s'impose comme une réponse à géométrie variable adaptable suivant les besoins locaux. Pour répondre à ces constats, le dispositif Tiers lieux Solidaires est porté par le GIP Gers Solidaire sur une quinzaine de centres bourgs du département. L'association InSite, en tant que prestataire de service, participe au déploiement du projet. Les Tiers lieux Solidaires sont l'émanation de la mutualisation des infrastructures locales, des associations caritatives et humanitaires, œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire et de l'inclusion sociale. Ils sont couplés aux dynamiques des collectivités territoriales (communes, intercommunalités) porteuses d'un projet de cohérence sociale sur leur territoire. Ils peuvent devenir un point de rencontre et un espace de passage pour les services et organismes sociaux départementaux et communaux. Ils peuvent également répondre à d'autres formes de besoin liés à la vie citoyenne locale.

Ce rapport concentre les résultats de la pré-étude de faisabilité du Tiers lieu Solidaire de Nogaro menée par InSite, partenaire opérationnel de Gers Solidaire, entre mars et mai 2021.





QU'EST-CE QU'UN TIERS LIEU ?

Lieux hybrides et définitions variables

Depuis deux décennies, les tiers lieux se développent sur tous les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux. Ces lieux sont couramment décrits comme hybrides et adaptés aux besoins locaux. Ainsi, à chaque tiers lieu sa définition. Toutefois, l'idée de tiers lieu ferait référence au "troisième lieu", théorisé dans les années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg, comme étant un lieu de sociabilité se trouvant à mi-chemin entre le lieu de domicile et le lieu de travail.

Aujourd'hui, les tiers lieux sont des espaces physiques où le travail s'envisage autrement, notamment en se mêlant à des activités et usages du quotidien. Mais c'est aussi un espace de lien social et de rencontre, mobilisant la créativité, la flexibilité, la proximité et les savoir-faire des acteurs. Ainsi, le concept de tiers lieu se caractérise par une mise à disposition de moyens et une ouverture d'espaces de rencontre à toutes les formes d'initiatives locales.

Les étapes de créations d'un tiers lieu

Dans son guide méthodologique «Comment créer un tiers-lieu rural ?», Familles Rurales identifie 10 étapes nécessaires à la création d'un tiers lieu, toutes pertinentes dans la démarche de développement des Tiers lieux Solidaires.

1 Comprendre et s'inspirer

- > Comprendre le concept, les possibles et les déclinaisons
- > Appréhender la transformation sociale, l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat social

2 Tester et faire l'expérience

- > Comprendre par le faire, l'expérience, du concept à l'empirisme
- > Définir un cap personnel et collectif par rapport à l'expérience partagée

3 Regarder et écouter

- > Repérer les besoins non pourvus
- > Comprendre l'existant et identifier les potentialités
- > Informer, communiquer et mobiliser les parties prenantes dès le démarrage du projet

4 Trouver des complices

- > Informer, communiquer et mobiliser les parties prenantes au lancement du projet
- > Identifier les utilisateurs potentiels et définir les usages
- > Mobiliser les porteurs, les ambassadeurs et les passagers du futur tiers-lieu
- > Etablir une communication projet (voire par pôle activité) ; mettre à jour un fichier qualifié par typologie de publics

5 Tisser des liens

- > Faire connaître votre nouveau positionnement
- > Identifier les marges de manœuvre

avec l'existant et qualifier les liens avec vos partenaires

6 Fédérer : s'organiser et fonctionner

- > Répartition des rôles et des responsabilités
- > Définition et mise en place des instances
- > Clarification des procédures de décision, des modalités de fonctionnement et de communication
- > Réflexion sur la place des utilisateurs dans les instances dirigeantes et opérationnelles

7 Se donner un cap commun

- > Définir les composantes du projet
- > Identifier les leviers de l'engagement et de la participation
- > Préciser les offres de services

8 Héberger le projet

- > Définir les besoins du projet en termes d'espaces et dans le temps (phasage des activités et des espaces nécessaires)
- > Trouver un espace accessible et adapté aux besoins du projet
- > Définir les conditions d'accès au lieu (mise à disposition gracieuse, loyer progressif...)
- > Lancer la dynamique et les premières activités susceptibles de mobiliser les habitant.e.s

9 Créer de la valeur

- > Définir un modèle socio-économique durable
- > Valoriser toutes les formes de contributions
- > Engager des alliances avec d'autres acteurs

10 Animer

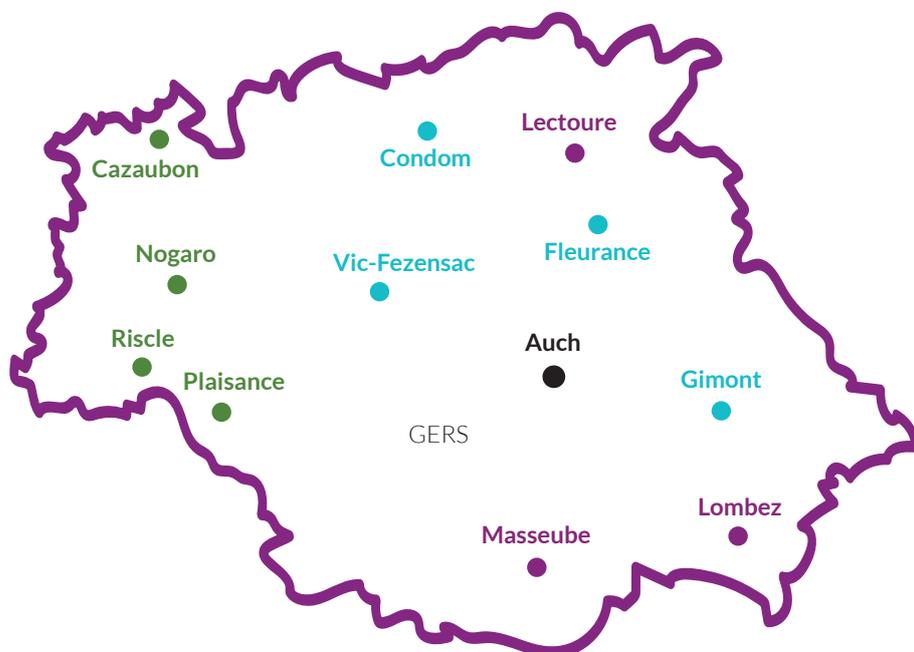
- > Détecter les membres qui souhaitent proposer des animations
- > Créer les conditions de réalisation des animations
- > Planifier la programmation
- > Communiquer les animations à venir : informer et valoriser
- > Encourager de nouveaux membres à proposer des activités

LES TIERS LIEUX GERS SOLIDAIRE

Un dispositif solidaire et structurant

Le GIP Gers Solidaire soutient la mise en place de Tiers lieux Solidaires dans une quinzaine de centres-bourgs du département du Gers. Ces sites furent identifiés grâce au travail de diagnostic réalisé en 2020, dans le cadre des Portraits de territoires. Les Tiers lieux Solidaires sont un dispositif innovant d'accompagnement territorial et de soutien financier au développement de projets structurants dans le paysage social gersois. Ils sont l'émanation d'une coopération entre les collectivités locales et les associations caritatives œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire et de l'inclusion sociale.

Les états d'avancement des Tiers lieux Solidaires en Juin 2021



LÉGENDE :

- Les Tiers lieux Solidaires existants
- Les Tiers lieux Solidaires en cours de création
- Les Tiers lieux Solidaires à venir

Les enjeux du dispositif

- > Lutter contre le désengagement présentiel des services publics, parapublics et des organismes sociaux
- > Accompagner les populations fragiles dans l'usage et l'accès au numérique du quotidien, notamment pour l'accès aux droits sociaux et administratifs en cours de dématérialisation générale
- > Valoriser les territoires ruraux et lutter contre le sentiment de relégation spatiale, d'oubli au détriment des villes et des métropoles
- > Favoriser l'importance du maillage de la vie associative et améliorer les conditions d'accueil, la coordination et l'identification des associations
- > Promouvoir la volonté des collectivités locales et des habitants locaux afin de maintenir des lieux de rencontre, d'entraide et de services sur le territoire

Les objectifs du dispositif

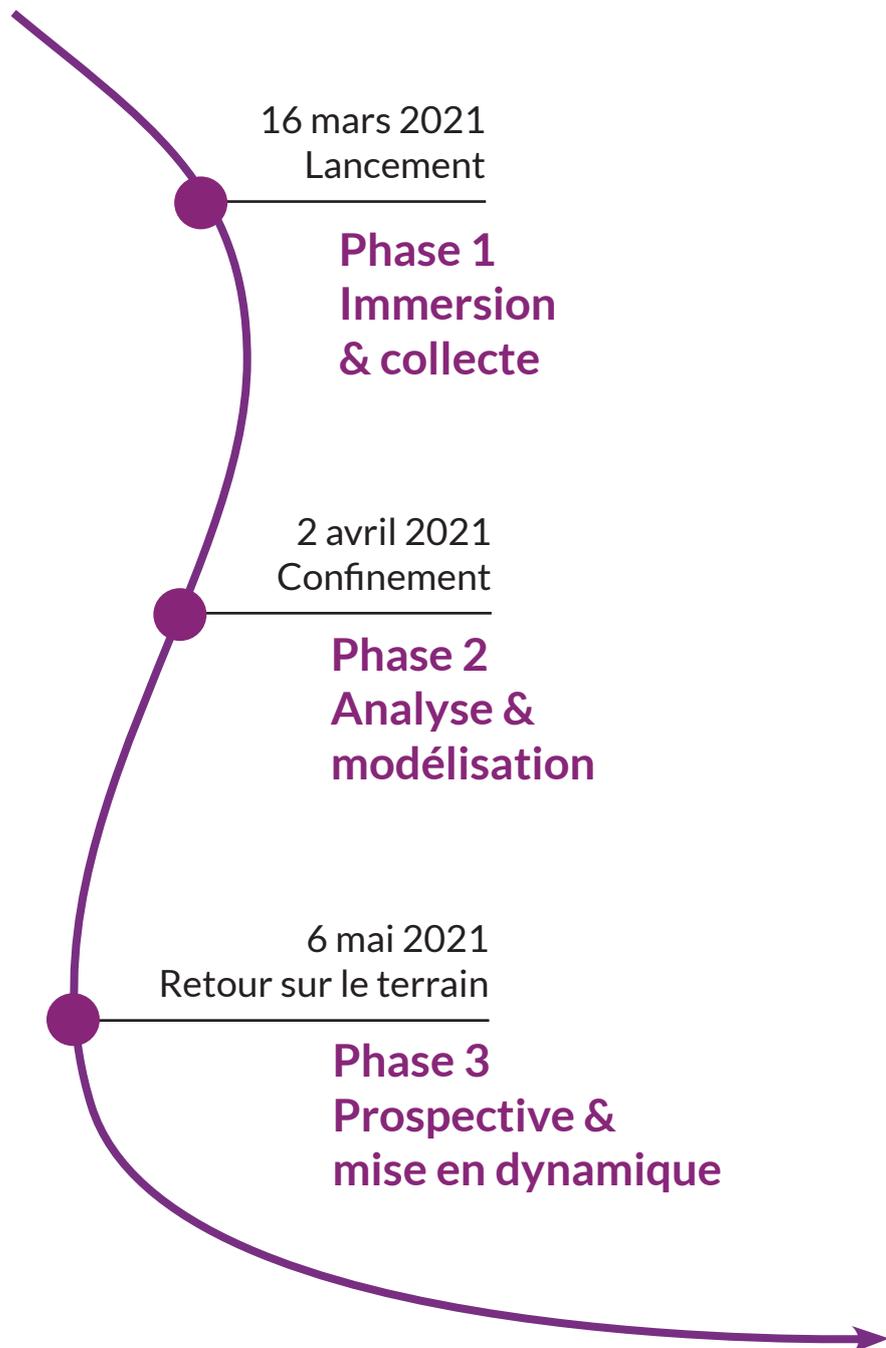
- > Faire coopérer ensemble les forces vives locales
- > Améliorer les conditions d'accueil des bénévoles des associations caritatives et des bénéficiaires des aides
- > Accompagner une conduite de changement des acteurs locaux

Les champs d'action du dispositif

Déployer dans ces lieux des champs d'action pour lutter contre la pauvreté, l'injustice sociale, l'isolement et toutes les formes d'exclusion :

- > L'aide alimentaire, qui est indispensable aux plus démunis mais qui est aussi le dernier vecteur de rencontres
- > Prévention santé et éducation à l'alimentation des populations
- > Instruction et sensibilisation à la citoyenneté
- > Education de la jeunesse et accès au savoir
- > Repérage des compétences et des forces vives locales
- > Accompagnement au numérique dans le cadre d'une fracture d'usage de ces technologies

DÉMARCHE DU PROJET



Qu'est ce qu'une pré-étude de faisabilité ?

Faire une pré-étude de faisabilité d'un Tiers lieu Solidaire, c'est s'assurer de la capacité de coopération des acteurs locaux autour de ce projet. Ainsi, pendant trois mois, l'objectif fut d'aller à la rencontre des associations caritatives de Cazaubon (la Croix-Rouge et le Secours catholique) et des institutions susceptibles de porter le projet. Mais aussi d'envisager un futur lieu d'action solidaire en ouvrant le champ des possibles.

Une étude en proximité

Cette pré-étude de faisabilité fut menée en proximité, directement depuis le territoire et a dû être adaptée au contexte sanitaire et au troisième confinement. Trois grandes phases sont ainsi identifiées: immersion, analyse et prospective, correspondant ensemble aux trois premières étapes de création d'un tiers lieu mises en avant par Familles rurales. A l'issue de ces 3 phases, l'idée est d'être en mesure d'envisager une mutualisation des actions de solidarité dans un Tiers lieu Solidaire.

Phase 1 : Prendre le temps de l'immersion et de la rencontre

Lors de cette phase nous avons eu l'opportunité de prendre un temps d'immersion avec les acteurs locaux concernés de près ou de loin par l'étude. Cela nous a permis de les rencontrer et d'écouter leurs besoins, afin de les exploiter au mieux dans une seconde phase d'analyse. Nous avons compté ; 1 réunion de lancement de l'étude de faisabilité avec la municipalité, les associations caritatives locales, le CLAN, la MDS, le PETR, Gers Solidaire et InSite. Cette réunion nous a permis de nous faire connaître et de connaître les acteurs locaux du territoire. Suite à cette réunion nous avons pu réaliser 3 temps d'entretien semi-directif avec des responsables et bénévoles d'associations caritatives afin de connaître les besoins primordiaux des associations et la municipalité de Nogaro pour connaître les exigences et la vision du tiers lieu.

A cela s'ajoute, une forte collaboration avec la directrice et le président du CLAN, nous ayant accompagnées pour une connaissance fine de ses acteurs. Aussi, nous avons proposé notre aide en réalisant 3 demi-journées de bénévolat auprès de toutes les associations caritatives locales dans le but de comprendre le fonctionnement de chaque association en réalisant leurs activités.

Phase 2 : Analyser les données recueillies

Face à des constats sévères de vétusté des locaux de deux des trois associations caritatives de la commune et face à une dispersion des actions sociales sur le territoire rendant difficile la connaissance des populations en situation de précarité, le dispositif de Tiers lieu Solidaire devra répondre à un ensemble d'enjeux thématiques.

Déceler les enjeux locaux

Le dispositif de Tiers lieu Solidaire devra répondre à un ensemble d'enjeux thématiques, concernant tous les acteurs du dispositif répertoriés.

Pour l'accueil, le tiers lieu devra participer à :

- > L'amélioration des conditions d'accueil des publics bénéficiaires des actions caritatives
- > L'amélioration des conditions d'action des bénévoles (locaux décentes, propres, non vétustes, sécurisés)
- > Le renforcement et l'acceptation de la mixité sociale et de la mixité des usages au sein du tiers- lieu
- > La création du rôle du concierge

Pour la coordination des acteurs, il s'agira de créer des conditions favorables à :

- > Renforcer la mobilisation des acteurs du territoire
- > Développer le Centre Communal d'Action Sociale, ses missions et l'animation du tiers lieu
- > Faciliter l'articulation des rôles entre acteurs concernés

Sur la question du bénévolat, une attention devra être portée sur :

- > L'acceptation du lieu commun et du vivre ensemble
- > L'ouverture des structures aux nouvelles formes de bénévolat
- > L'accroissement du nombre de bénévoles dans les associations caritatives

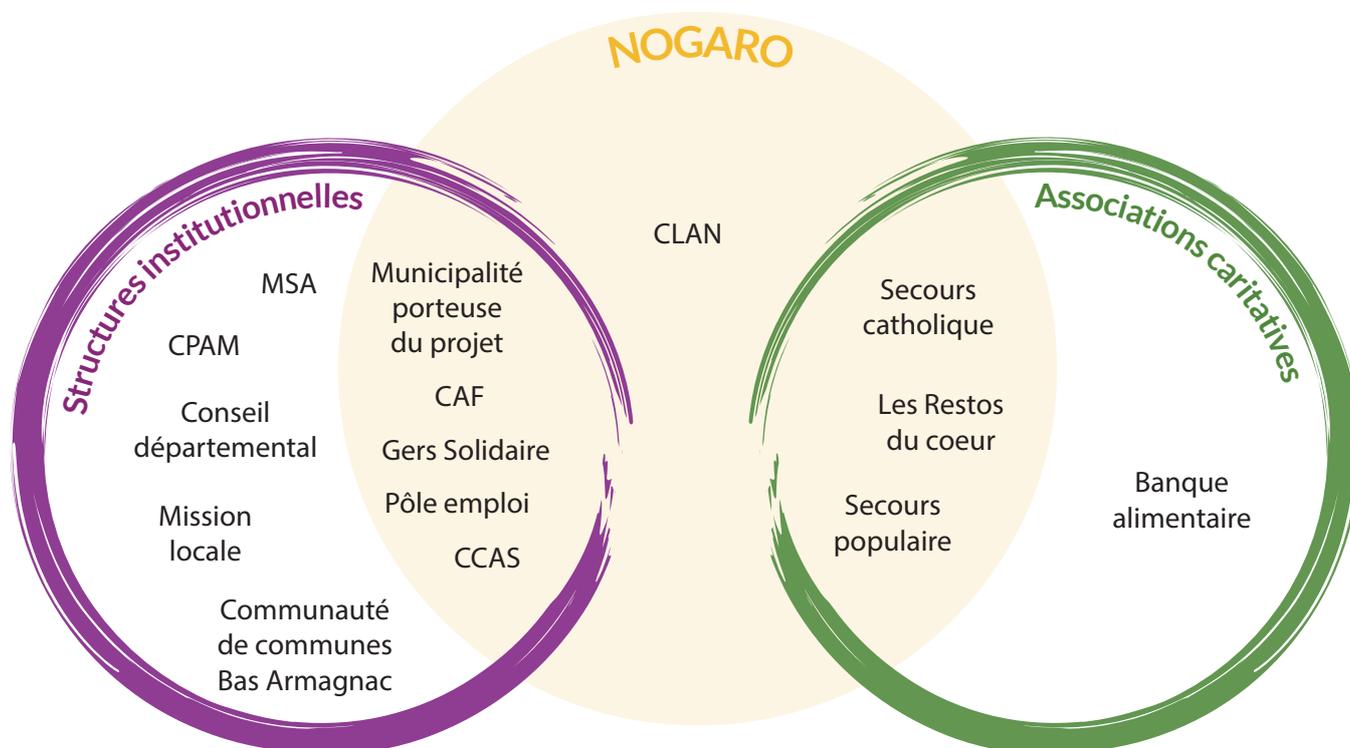
Pour les bénéficiaires, il faudra veiller à :

- > Vaincre la honte
- > Bien identifier les besoins des foyers et les personnes en situation de précarité
- > Conserver la discrétion et l'anonymat lors des actions caritatives
- > Adopter des postures bienveillantes et non stigmatisantes à leur égard lors d'autres activités

Concernant les habitants, le tiers lieu devra participer à :

- > L'adaptation du lieu aux besoins et aux attentes des habitants
- > L'intégration du lieu au territoire vécu des habitants
- > Développer le lien social et les espaces de rencontre et d'échange

Les acteurs locaux présents sur le territoire et gravitant autour du projet



Phase 3 : Mettre en dynamique les acteurs du projet

Cette phase d'atelier prospectif a été proposée aux bénévoles de toutes les associations caritatives locales à savoir les Restos du Coeur, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Le but principal était de faire ressortir les usages actuels et futurs, collectivement avec les responsables et les bénévoles, sous forme ludique. Le Secours populaire n'a pas souhaité s'associer à cette démarche. La mise en situation proposée aux bénévoles afin de compléter cet atelier était de regrouper toutes les activités qu'ils proposent actuellement et/ou qu'ils aimeraient proposer à l'avenir en mettant en avant les besoins matériels et humains.



Atelier prospectif avec des bénévoles de Nogaro - Mai 2021

Restos du coeur de Nogaro

Restitution de l'atelier prospectif

- > Mardi 11 mai 2021
- > à 14h
- > Dans les locaux du centre local de l'association
- > 7 bénévoles présents
- > Pendant 1h30 min, avec un café au début de la rencontre

Ici, les bénévoles du centre des Restos du coeur de Nogaro ont abordé l'atelier selon le fonctionnement type d'une journée de distribution.

De cette manière, les espaces accueillant les actions de l'association se rejoignent et forment un fil conducteur. On mettra bien en valeur la nécessité de matérialiser un sens de circulation lors de la distribution alimentaire, autour duquel se greffent d'autres activités participant à l'inclusion des personnes en situation de précarité.

Aide alimentaire et activités périphériques





Secours catholique de Nogaro

Restitution de l'atelier prospectif

- > Mardi 25 mai 2021
- > à 14h
- > Dans la boutique solidaire de l'association
- > 2 bénévoles présentes et l'animatrice locale du Secours catholique
- > Pendant 50 min, avec un goûter à la fin du temps

Ici, les bénévoles du Secours catholique de Nogaro n'émettent pas de besoins particuliers par rapport à leur fonctionnement actuel, malgré un manque de bénévoles. En revanche, l'actuel loyer mensuel, l'absence d'accès internet et la faible confidentialité du bureau d'accueil sont des freins relatifs aux activités.

On notera enfin que de nombreux projets sont envisagés pour répondre encore mieux aux besoins des bénévoles comme ceux des accueillis.

Actions sociales & entretiens

Bureau fermé et confidentiel

ACCUEIL ÉCOUTE

ACCÈS AUX DROITS

2 à 4 bénévoles formés

MICRO CRÉDIT ACCOMPAGNÉ

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

AIDE ALIMENTAIRE

Activités collectives ponctuelles

EXPOSITIONS

CONCERTS

ACTIVITÉS DE L'ASSO

Besoins humains

Besoins matériels

Principes de base

LÉGENDE

Activités collectives ouvertes à tous les publics



Activités en projet





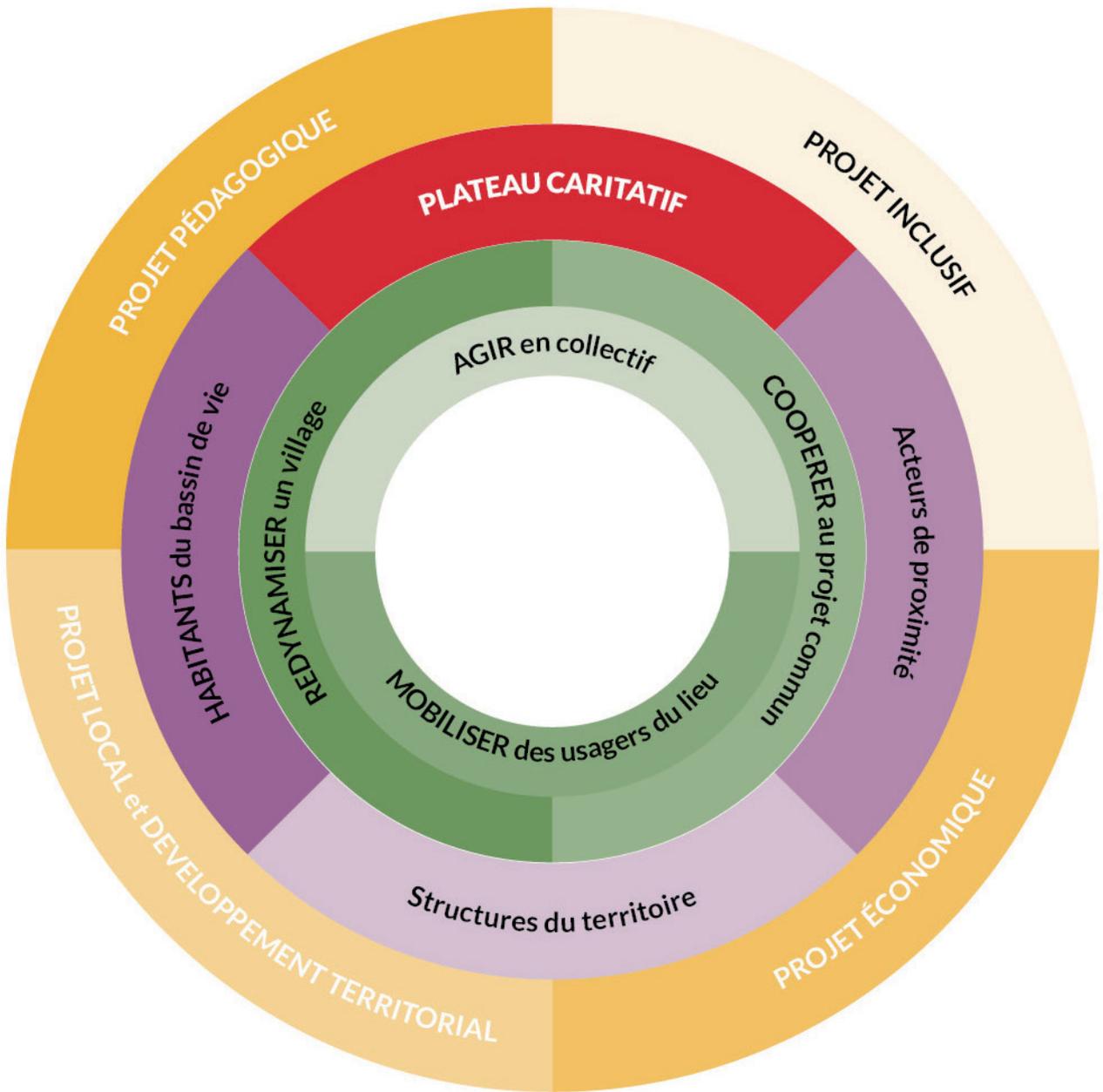
MODÉLISATION DES TIERS LIEUX

Un tiers lieu co-construit autour d'un plateau caritatif

Le fonctionnement d'un Tiers lieu Solidaire partirait d'un noyau dur, collectif et identifié, que l'on appelle le plateau caritatif. Si la collaboration au sein de ce plateau caritatif ne peut pas se décréter, on peut envisager qu'une fois en place, une diversité d'actions et d'acteurs vient s'articuler autour du plateau caritatif, et vient porter des projets pédagogiques, inclusifs, locaux et économiques.

Le plateau caritatif est le collectif de bénévoles des associations caritatives, le socle de base du Tiers lieu Solidaire. Sans lui, les actions de solidarité ne peuvent pas être menées dans de bonnes conditions. Ce plateau caritatif ne peut pas être décrété mais doit se co-construire sur un temps long, grâce à des rencontres et à la mise en place d'espaces de dialogue et de travail coopératif. Cette plateforme essentielle et indispensable conjugue principalement les projets pédagogique et inclusif, tant pour les bénévoles que pour tous les autres acteurs du projet. Ainsi, le Tiers lieu Solidaire devient un espace mixte où l'on apprend des autres, où les différents publics sont sensibilisés à la lutte contre la précarité, à l'alimentation durable et à la citoyenneté, et où, ensemble, les usagers inventent leur propre solidarité.

Autour du plateau caritatif, vont se greffer les habitants de la commune et du bassin de vie, un territoire représenté par les structures locales que sont la municipalité, la Communauté de Commune Bas Armagnac et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays d'Armagnac. Les habitants entrent alors dans un projet pédagogique et local permettant de redynamiser, d'agir et de se mobiliser sur la vie solidaire du Tiers lieu Solidaire afin de réaliser un lieu au cœur du village répondant aux besoins de tous. La municipalité, quant à elle, assure l'acquisition et le prêt de locaux et garantit l'accès au lieu. La CCBA peut accompagner le projet et le PETR participer au financement via des subventions.



LÉGENDE:

-  LES TYPES DE PROJETS PORTÉS DANS LE TLS
-  LES ACTEURS DU TLS
-  LES PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION

Enfin, un ensemble d'acteurs de proximité peut entrer dans l'organisation du tiers lieu, notamment en coopérant aux projets inclusifs et à la redynamisation de la commune. On pourra retrouver, entre autres, le Centre communal d'action sociale, la Maison départementale des Solidarités et ses assistantes sociales, la Maison France services, le CLAN, le GIP Gers Solidaire et InSite, mais aussi des entreprises locales et Soho Solo.

Quatre types de projets

Les projets pédagogiques sont alors l'occasion de sensibiliser les différents publics aux enjeux actuels de solidarité, de développement durable, de nouveaux modes de gouvernance, de dialogue et de coopération entre les acteurs. Les Tiers lieux Solidaires sont également des espaces d'apprentissage et d'accompagnement au numérique. Dans le même temps, les projets inclusifs permettent d'avoir une réflexion partagée, qui n'exclut personne, ni aucune réflexion et qui vise à réunir toutes les sensibilités autour d'enjeux communs, ici la lutte contre toute forme d'exclusion. Les Tiers lieux Solidaires participent également à la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de la santé, de l'accès aux droits, l'éducation à la santé, le maintien du lien social. Ces dispositifs structurants visent à favoriser la réappropriation du devenir économique et social de la commune par la population résidente. Enfin, les Tiers lieux Solidaires peuvent porter des projets répondant aux besoins et aux aspirations du territoire, en favorisant la parole de tous autour du principe de solidarité.

Et une variété des actions

A Nogaro, sont présents les Restos du Coeur, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Les champs d'action de ces associations sont divers, couvrent un grand nombre de thématiques actuelles et sont mutualisables dans un Tiers lieu Solidaire :

ALIMENTATION DURABLE

Aide alimentaire
Chèque d'Accompagnement
Personnalisé (CAP)
Prévention alimentaire

ACCÈS AUX DROITS

Aide aux démarches administratives
Microcrédit accompagné
Point infos village et droits

TRAVAIL / NUMÉRIQUE

Atelier numérique

LIEN SOCIAL

Accueil, écoute et accompagnement
Boutique de vêtements
Rencontre et lien social
Espace commun de convivialité
(repas/repos)
Espace extérieur

APPRENTISSAGE

Apprentissage de la langue
pour les étrangers (FLE)
Ateliers : Pâtisserie / Tricot / couture

SANTÉ

Prévention santé

10 COMMANDEMENTS

- Avoir un lieu défini et identifié
- Faire du collectif, non décrété en facilitant la coopération entre les parties prenantes
- Prêter attention aux humains et aux structures dans leur diversité
- Mettre en place un système de conciergerie pour garantir un accueil régulier
- Définir les rôles de chacun à travers une convention partenariale
- Avoir un lieu ouvert à tous et non stigmatisant
- Favoriser le lien entre les acteurs en animant et en coordonnant le lieu
- Communiquer sur le projet de façon large et accessible
- Offrir la possibilité de mutualiser les actions solidaires
- Mettre à disposition des locaux dignes



MERCI

A tous les bénévoles des associations caritatives, à tous les élus et à toutes les personnes ayant participé à l'étude.



Pré-étude réalisée et rédigée de mars à juin 2021 par Marie Herreyre et Marie Lavollée, InSite France.

Contacts :
morgane.brigaudet@insite-france.org
lmassenez@gerssolidaire.org